Réseau d'intervenantes et d'intervenants en petite enfance

Maintenir - Renforcer - Développer

# Analyse démographique et pénurie de services francophones d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

Portrait des services francophones d'AGJE pour les enfants de 0 à 4 ans admissibles à l'éducation francophone

## Portrait national

cnpf

La Commission nationale des parents francophones

**Septembre 2026**



# Résumé

Plusieurs communautés au Canada se retrouvent avec un manque de places à temps plein dans un service francophone d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pour les enfants de moins de 5 ans. Dans le cadre du programme fédéral visant à réduire le coût des frais de garde, il est essentiel que cette économie de coûts soit associée à une augmentation du nombre de places disponibles. Cette analyse réalisée par la Commission nationale des parents francophones (CNPF) présente un état des lieux de la situation nationale dans les communautés francophones en contexte minoritaire au 1er septembre 2025 et propose des localités à cibler pour optimiser l'impact de ces nouvelles places.

*Le projet Création et appui au Réseau d'intervenantes et d'intervenants en petite enfance en situation minoritaire de la Commission nationale des parents francophones (CNPF) est financé par le gouvernement du Canada par le biais du Programme d'apprentissage et de la garde des jeunes enfants (AGJE) sous le Plan d'action pour les langues officielles.*
*Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.*

Financé par le gouvernement du Canada | Canada

# Table des matières

1- Mise en contexte 3

2- Méthodologie 5

3- Prémisses de l'analyse 7

4- Présentation des résultats 9

- Provinces de l'Atlantique 10
- Ontario 12
- Provinces de l'Ouest 14
- Territoires 16

5- Conclusion 18

Annexe 1 20

Annexe 2 22

**Note :** Les termes « service francophone d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE) » et « service francophone d'AGJE » incluent la diversité de la terminologie utilisée dans les provinces et territoires, telle que *garderie*, *centre éducatif*, *centre de la petite enfance (CPE)*, etc.

# 1- Mise en contexte

En 2021, le gouvernement du Canada visait, dans son budget, à mettre en place un système d'apprentissage et de garde de jeunes enfants accessible et abordable pour l'ensemble de la population canadienne[1]. Avec l'objectif de faciliter le retour des Canadiennes et Canadiens au travail à la suite de la pandémie de COVID-19, le gouvernement a identifié le coût des services de garde comme un obstacle empêchant certains parents de retourner au travail. Le budget 2021 a donc octroyé un montant de 30 milliards de dollars sur cinq ans pour cette initiative, avec comme objectif principal de réduire les frais de services de garde des enfants d'âge préscolaire.

Cependant, si l'accent a été mis sur la réduction des frais de garde, celle-ci n'a pas été accompagnée d'une création équivalente de places en services francophones d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE), rendant la pénurie de places encore plus importante. Cinq ans plus tard, l'accessibilité demeure un défi important : plusieurs parents peinent à trouver une place à temps plein pour leur enfant dans un service francophone d'AGJE. La réduction des frais est en soi un incitatif important pour les parents. En revanche, cela ne pallie pas nécessairement la pénurie de places disponibles. Dans cette optique, cette forte augmentation de la demande de services par les parents n'a pas été compensée par une offre conséquente de nouvelles places.

En milieu minoritaire francophone, ce problème est amplifié par l'éparpillement des francophones sur le territoire. Les acteurs de la petite enfance voient dans ce programme une opportunité d'ouvrir de nouveaux services puisque, de toute évidence, un nombre important de familles pourraient bénéficier de tels services.

[1] https://www.budget.canada.ca/2021/home-accueil-fr.html

C'est dans ce contexte que s'inscrit cette étude, qui identifie des zones géographiques où des enfants de 0 à 4 ans sont présents (selon le *Recensement de la population* de 2021 de Statistique Canada), mais où il n'y a pas suffisamment de services de garde. Autrement dit, nous tentons d'identifier, pour un parent francophone cherchant une place dans un service francophone d'AGJE, les chances qu'il soit capable de trouver une telle place pour son enfant. Il faut être conscient que le parent incapable de trouver un service francophone d'AGJE fera face à deux choix : retarder son retour sur le marché du travail ou envoyer son enfant dans un centre d'une autre langue, généralement l'anglais.

Il est important de spécifier dès à présent que les zones qui seront identifiées dans ce document peuvent être des déserts de services de garde pour les francophones, alors que, dans l'ensemble, il y a suffisamment de places pour les parents de la majorité anglophone. La CNPF croit qu'il est essentiel de recenser les zones qui sont des déserts francophones pour que le programme du gouvernement du Canada atteigne ses objectifs, c'est-à-dire que l'accessibilité des Canadiennes et Canadiens à des services de garde soit équivalente pour les parents des deux langues officielles.

Lancé en 2025, le projet *Création et appui au Réseau d'intervenantes et d'intervenants en petite enfance en situation minoritaire* a pour objectif, d'ici 2028, d'améliorer l'accès à des places, à des services et à des programmes en AGJE de haute qualité, abordables, flexibles et inclusifs dans les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM). Pour ce faire, la CNPF a été en mesure de réaliser des études et des analyses de données.

Cette présente étude vise à identifier des déserts de services dans chacune des provinces et territoires dans les communautés francophones en situation minoritaire au Canada, en fonction des subdivisions de recensement et du nombre d'enfants de 0 à 4 ans, afin de déterminer le nombre de places en services francophones d'AGJE à créer pour répondre aux besoins des communautés francophones.

# 2- Méthodologie

La présente étude identifie les zones libres de services francophones d'AGJE à partir d'un ratio de places à temps plein par enfant. Pour réaliser cette analyse, nous utilisons le nombre d'enfants de 0 à 4 ans identifiés comme admissibles à l'éducation francophone, selon l'article 23 de la *Charte des droits et libertés*[2], tel qu'il est mesuré par le *Recensement de la population* de 2021 de Statistique Canada. Le terme « enfant » utilisé dans le reste de ce document fait référence à cette définition. Nous avons ainsi identifié 130 435 enfants au niveau national dans les communautés francophones en situation minoritaire.

Pour obtenir le nombre de places en services francophones d'AGJE, cette étude utilise les données obtenues des différents sous-bénéficiaires du projet *Création et appui au Réseau d'intervenants et intervenantes en petite enfance (RIPE) en situation minoritaire* de la Commission nationale des parents francophones (CNPF) de même que des listes obtenues de ministères provinciaux responsables de la petite enfance et d'appels directs effectués auprès de services francophones d'AGJE. Les places identifiées sont considérées comme exactes au 1er septembre 2025. Nous avons ainsi identifié 23 591 places à temps plein à l'échelle nationale dans les communautés francophones en situation minoritaire[3]. Avec ces séries de données, nous avons pu dégager un paramètre indiquant, pour chaque enfant d'âge préscolaire, combien de places sont disponibles.

Pour cette analyse nationale, nous avons utilisé les données agrégées à l'échelle provinciale et territoriale. Une série d'études présentant la situation dans chaque province et territoire est disponible pour le lecteur désirant avoir une idée plus précise de la situation dans une région spécifique[4].

[2] Tableau n° 98100541 de l'ancienne base de données CANSIM de Statistique Canada.
[3] La liste complète des services francophones d'AGJE identifiés est disponible dans les études spécifiques à chaque province et territoire.
[4] Ces études sont disponibles sur le site Internet de la CNPF : www.cnpf.ca/ripe/composantes/#etude-desert

Pour déterminer les déserts de services francophones d'AGJE, nous utiliserons trois seuils simplifiés :

1. **Premier seuil : ratio entre 0 et 0,40 (en blanc)**

   Il représente les secteurs à **besoins élevés**, c'est-à-dire qu'il y a plus de 2,5 enfants par place disponible. En moyenne, cela signifie que le parent attend 2,5 années avant d'avoir une place dans un service francophone d'AGJE. Si l'on considère que le parent inscrit son enfant sur la liste d'attente d'un service dès la naissance, l'enfant aura plus de 2 ans et demi lorsqu'une place lui sera offerte. Rendu à ce point, le parent aura probablement choisi une autre option comme services de garde pour son enfant.

2. **Deuxième seuil : ratio entre 0,40 et 0,70 (en jaune)**

   Il correspond aux communautés à **besoins moyens**, où il y a entre 1,5 et 2,5 enfants par place en services francophones d'AGJE. Comme expliqué précédemment, cela signifie que l'enfant aura, en moyenne, une place autour de l'âge de 2 ans. Dans ce cas, on se retrouve dans une situation où le parent pourrait utiliser une option temporaire en attendant d'obtenir une place dans un service francophone d'AGJE.

3. **Troisième seuil : ratio supérieur à 0,70 (en vert)**

   Il correspond aux communautés **bien desservies**. Dans celles-ci, on dispose d'un nombre suffisant de places en services francophones d'AGJE et le parent peut avoir confiance dans le fait d'obtenir une place pour son enfant relativement rapidement (soit avant l'âge de 1 an et demi)[5]. Puisque le congé parental permis par la loi est de 18 mois, dans ces communautés, on peut supposer que l'enfant obtiendra une place en service francophone d'AGJE dès le premier jour.

Ainsi, seules les communautés avec un ratio supérieur à 0,70 place par enfant de 0 à 4 ans (soit avec au moins 7 places pour 10 enfants) sont considérées comme bien desservies, alors que toutes les autres sont classées comme zones à besoins.

[5] Selon l'*Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde* de 2021 de l'Institut de la statistique du Québec, 70 % des enfants se retrouvent en services de garde. Le Québec étant un modèle en matière de services de garde, on considère qu'avec un seuil de 0,70 place par enfant (où 70 % des enfants ont une place), le nombre de places serait suffisant.

# 3- Prémisses de l'analyse

Quelques éléments méritent d'être présentés d'emblée afin d'établir les bases de cette analyse.

**Données au 1er septembre 2025**

Les données actuelles représentent les meilleures informations disponibles au 1er septembre 2025. En raison de la rapidité avec laquelle un service d'AGJE peut cesser ses activités et des efforts déployés actuellement pour développer de nouvelles places, il faut être conscient qu'une zone géographique peut rapidement passer de communauté à besoins élevés à une zone bien desservie, et vice-versa.

**Services de prématernelle et services de garde scolaire exclus**

Puisque l'objet de cette étude est de présenter un état des lieux de la situation des places à temps plein disponibles en services francophones d'AGJE, tous les services de prématernelle, qui offrent des places à temps partiel, ont été exclus du calcul des ratios. Il en a été de même de tous les services d'accompagnement pour les programmes de services de garde scolaire, qui desservent les enfants qui fréquentent une école.

**Proximité du domicile : première raison du choix d'un service d'AGJE**

Une étude de Learn Square Inc.[6] a révélé que la première raison pour laquelle les parents choisissent un service d'AGJE est sa proximité de leur domicile ou de leur lieu de travail. L'*Enquête canadienne sur l'apprentissage et la garde de jeunes enfants* de 2025 de Statistique Canada[7] arrive à une conclusion similaire : les deux tiers des parents mentionnent l'emplacement comme étant déterminant dans le choix de services de garde pour leur enfant.

[6] Learn Square Inc., *Rapport d'évaluation des services de garde privés francophones et bilingues dans les régions d'Edmonton et Calgary*, présenté au CDÉA, février 2021.
[7] Statistique Canada, *Tableau 42-10-0006-01 Raisons des parents et des tuteurs justifiant le recours à leur mode de garde principal, enfants âgés de 0 à 5 ans*, 2025.

Bien que les recensements donnent un aperçu de la distance moyenne que fait le parent pour se rendre au travail, ils n'indiquent pas la destination de ce trajet. Cela fait en sorte que les données du domicile sont les seules données utilisables. Malgré cette limite dans les données, la proximité du domicile demeure un élément important dans le choix du parent.

# 4- Présentation des résultats

Selon le *Recensement de la population* de 2021, on comptait 130 425 enfants de 0 à 4 ans admissibles à l'éducation en français au Canada dans les communautés francophones en situation minoritaire. Avec 23 591 places à temps plein dans des services francophones d'AGJE, le ratio moyen au pays se situe à **0,18 place par enfant**, soit un peu moins de 1 place pour 5 enfants. Cela signifie que, pour que le pays devienne bien desservi par les services francophones d'AGJE, il faudrait multiplier par quatre le nombre de places à temps plein.

Le tableau 1 présente un sommaire de la situation des places disponibles en services francophones d'AGJE et des enfants pour chaque région du pays.

**Tableau 1 :** *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants au Canada*

| Région | N^bre de places | N^bre d'enfants | Ratio |
|---|---|---|---|
| Provinces de l'Atlantique | 7 640 | 16 250 | **0,47** |
| Ontario | 12 364 | 75 235 | **0,16** |
| Provinces de l'Ouest | 3 452 | 38 160 | **0,09** |
| Territoires | 135 | 790 | **0,17** |
| **Total** | **23 591** | **130 425** | **0,18** |

Aucune région du Canada ne franchit le seuil des zones bien desservies (ratio ≥0,7). La région avec le ratio le plus élevé (0,47) est celle des Provinces de l'Atlantique. Les Provinces de l'Ouest constituent la région avec le plus faible ratio (0,09). Pour leur part, l'Ontario (0,16) et les Territoires (0,17) se situent dans la moyenne canadienne (0,18).

L'annexe 1 présente le sommaire national des places, des enfants et des ratios de places par enfant dans chaque province/territoire (excepté le Québec). L'annexe 2 résume le nombre de places à créer pour chaque province/territoire afin de franchir le cap de zone bien desservie en services francophones d'AGJE (ratio ≥0,7). Les prochaines sections présentent la situation par région.

# Provinces de l'Atlantique

Les Provinces de l'Atlantique regroupent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. On retrouve dans cette région du Canada 16 250 enfants admissibles à l'éducation francophone et 7 640 places en services francophones d'AGJE. Dans l'ensemble, cette région est une zone **à besoins moyens**, avec un **ratio de 0,47**.

Le tableau 2 présente la situation dans ces provinces.

**Tableau 2 :** *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants dans les Provinces de l'Atlantique*

| Province | N^bre de places | N^bre d'enfants | Ratio |
|---|---|---|---|
| Terre-Neuve-et-Labrador | 66 | 690 | **0,10** |
| Île-du-Prince-Édouard | 299 | 595 | **0,50** |
| Nouvelle-Écosse | 956 | 3 725 | **0,26** |
| Nouveau-Brunswick | 6 319 | 11 240 | **0,56** |
| **Total – Provinces de l'Atlantique** | **7 640** | **16 250** | **0,47** |

Étant donné le caractère bilingue de la province du Nouveau-Brunswick, il n'est pas surprenant d'y retrouver les deux tiers des enfants et 82 % des places en services francophones d'AGJE de la région des provinces de l'Atlantique. Le ratio de places par enfant au Nouveau-Brunswick (0,56, c'est-à-dire une zone à besoins moyens) constitue la couverture la plus élevée au pays. Puisque cette province est également celle de l'Atlantique avec le plus grand nombre d'enfants, ce ratio affecte grandement à la hausse la couverture moyenne observée dans cette région du Canada.

L'Île-du-Prince-Édouard, avec un ratio de 0,50, est également une province à besoins moyens. Avec le Nouveau-Brunswick, elle est la seule province au Canada à franchir le seuil des besoins moyens en termes de places en services francophones d'AGJE.

En Nouvelle-Écosse, on retrouve 3 725 enfants, mais avec seulement 956 places (ratio de 0,26). Cela en fait une zone à besoins élevés. Les besoins sont encore plus criants à Terre-Neuve-et-Labrador, avec un ratio de 0,10.

Pour atteindre une couverture satisfaisante (donc un ratio de ≥0,70 place par enfant), les Provinces de l'Atlantique dans leur ensemble auraient besoin de 3 736 places supplémentaires. Le tableau 3 présente la distribution de ces places par province.

**Tableau 3 :** *Manque de places en services francophones d'AGJE dans les Provinces de l'Atlantique*

| Province | N^bre de places à créer |
|---|---|
| Terre-Neuve-et-Labrador | 417 |
| Île-du-Prince-Édouard | 118 |
| Nouvelle-Écosse | 1 652 |
| Nouveau-Brunswick | 1 549 |
| **Total – Provinces de l'Atlantique** | **3 736** |

Toute proportion gardée, c'est à Terre-Neuve-et-Labrador où le nombre de places à créer est le plus important. En effet, il faudrait multiplier par sept le nombre de places actuelles pour atteindre le seuil de 0,70 place par enfant. À l'opposé, à l'Île-du-Prince-Édouard, il faudrait augmenter de 40 % le nombre de places pour atteindre le ratio cible (≥0,70).

En termes absolus, les provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick étant les plus populeuses, elles sont également les provinces où l'on retrouve le plus grand manque de places. Ainsi, la Nouvelle-Écosse (manque de 1652 places) est la province où le manque de places est le plus important, tandis qu'au Nouveau-Brunswick le manque se chiffre à 1 549 places manquantes.

# Ontario

L'Ontario compte 58 % de tous les enfants admissibles à l'éducation francophone du pays. Les 75 235 enfants que l'on y retrouve sont divisés entre la Péninsule ontarienne (39 795 enfants), la Capitale nationale (25 760 enfants) et le Nord de l'Ontario (9 680 enfants). Avec un **ratio de 0,16**, il s'agit d'une province **à besoins élevés**.

Le tableau 4 présente la situation dans les régions de cette province.

**Tableau 4 :** *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants en Ontario*

| Région | N^bre de places | N^bre d'enfants | Ratio |
|---|---|---|---|
| Péninsule ontarienne | 5 356 | 39 795 | **0,13** |
| Capitale nationale | 5 155 | 25 760 | **0,20** |
| Nord de l'Ontario | 1 853 | 9 680 | **0,19** |
| **Total – Ontario** | **12 364** | **75 235** | **0,16** |

Comme le montre ce tableau, on retrouve 5 356 places dans la Péninsule ontarienne. Comprenant entre autres les villes de Toronto, Hamilton, London et Windsor, cette région présente un ratio de 0,13, soit 1 place pour 8 enfants.

La région de la Capitale nationale présente 5 155 places en services francophones d'AGJE. Cela représente un ratio de 0,20 (1 place pour 5 enfants).

Le Nord de l'Ontario couvre la plus vaste partie du territoire de la province. Incluant entre autres les villes de Sudbury et Thunder Bay, la région comporte 1 853 places en services francophones d'AGJE, soit un ratio de 0,19.

Les trois régions de l'Ontario constituent ainsi des zones à besoins élevés. Pour que la province devienne une zone bien desservie, il faudrait y ajouter 40 300 places au total. Le tableau 5 présente la distribution de ces nouvelles places à créer selon la région.

**Tableau 5 :** *Manque de places en services francophones d'AGJE en Ontario*

| Région | N^bre de places à créer |
|---|---|
| Péninsule ontarienne | 22 500 |
| Capitale nationale | 12 877 |
| Nord de l'Ontario | 4 923 |
| **Total – Ontario** | **40 300** |

Comme le montre ce tableau, plus de la moitié des places manquantes en Ontario devraient être créées dans la région de la Péninsule ontarienne. Les 22 500 places manquantes de cette région constituent, en chiffres absolus, le besoin le plus important au pays. Cela reflète le fait que l'on y retrouve le plus grand nombre d'enfants admissibles à l'éducation francophone.

Avec 12 877 places à créer, la Capitale nationale constitue la seconde région la plus importante en besoins, en chiffres absolus. Pour le Nord de l'Ontario, le nombre de places à créer est de 4 923.

## Provinces de l'Ouest

Les Provinces de l'Ouest regroupent les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. On retrouve dans cette région 38 160 enfants admissibles à l'éducation francophone et 3 452 places en services francophones d'AGJE. Avec un **ratio de 0,09**, il s'agit d'une zone **à besoins élevés**. Le tableau 6 présente la situation dans ces provinces.

**Tableau 6 :** *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants dans les Provinces de l'Ouest*

| Province | N^bre de places | N^bre d'enfants | Ratio |
|---|---|---|---|
| Manitoba | 1 124 | 6 940 | **0,16** |
| Saskatchewan | 540 | 3 500 | **0,15** |
| Alberta | 1 217 | 16 145 | **0,08** |
| Colombie-Britannique | 571 | 11 575 | **0,05** |
| **Total - Ouest** | **3 452** | **38 160** | **0,09** |

Avec un ratio de 0,05 (1 place pour 20 enfants), la Colombie-Britannique démontre le plus faible taux de places par enfant au pays. Les 11 575 enfants de la province ont ainsi accès à seulement 571 places en services francophones d'AGJE.

C'est en Alberta que l'on retrouve le plus d'enfants (16 145) et le plus de places en services francophones d'AGJE (1 217). Pourtant, le ratio pour cette province demeure quand même faible (0,08), soit 1 place pour 12 enfants. Il s'agit du deuxième ratio le plus bas pour une province, juste derrière la Colombie-Britannique.

De leur côté, les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan présentent des résultats similaires, respectivement avec des ratios de 0,16 et de 0,15, soit environ 1 place pour 6 enfants.

Afin de bien desservir l'Ouest canadien, il faudrait créer 23 259 places supplémentaires en

services francophones d'AGJE. Autrement dit, il faudrait créer plus de places dans ces quatre provinces combinées que dans la Péninsule ontarienne. Le tableau 7 présente la répartition de ces places à créer selon ces provinces.

**Tableau 7 :** *Manque de places en services francophones d'AGJE dans les Provinces de l'Ouest*

| Province | N^bre de places à créer |
|---|---|
| Manitoba | 3 734 |
| Saskatchewan | 1 910 |
| Alberta | 10 084 |
| Colombie-Britannique | 7 531 |
| **Total** | **23 259** |

L'Alberta aurait ainsi besoin de 10 084 places supplémentaires pour devenir une région bien desservie. Cela constitue, en termes absolus, la troisième plus grande zone à besoins, derrière la Péninsule ontarienne et la Capitale nationale en Ontario. La Colombie-Britannique (manque de 7 531) arrive au quatrième rang.

La province du Manitoba aurait également besoin d'un nombre important de nouvelles places. Avec 3 734 places à créer, le besoin y est plus important que dans l'ensemble des Provinces de l'Atlantique. Finalement, la Saskatchewan aurait besoin de 1 910 places supplémentaires pour devenir une région bien desservie.

# Territoires

Les Territoires couvrent la zone du Nord canadien. Regroupant le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, on y retrouve une population clairsemée sur une très grande superficie. Ainsi, on compte au total 790 enfants admissibles à l'éducation francophone sur l'ensemble des territoires et 135 places en services francophones d'AGJE. Avec un **ratio de 0,17**, soit 1 place pour 6 enfants, il s'agit d'une zone **à besoins élevés**. Le tableau 8 présente la situation dans chaque territoire.

**Tableau 8 :** *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants dans les territoires*

| Territoires | N$^{bre}$ de places | N$^{bre}$ d'enfants | Ratio |
|---|---|---|---|
| Yukon | 45 | 325 | **0,14** |
| Territoires du Nord-Ouest | 38 | 295 | **0,13** |
| Nunavut | 52 | 170 | **0,31** |
| **Total - Territoires** | **135** | **790** | **0,17** |

Si l'on considère les ratios, la situation dans l'ensemble des trois territoires (ratio de 0,17) est légèrement en deçà de la moyenne nationale (0,18).

Au Nunavut, avec un ratio de 0,31, c'est 1 enfant sur 3 qui a accès à une place. Le Yukon présente un ratio de 0,14. Avec 45 places et 325 enfants, c'est seulement 1 enfant sur 7 qui a accès à une place. Les Territoires du Nord-Ouest, avec un ratio de 0,13, offrent plutôt 1 place pour 8 enfants.

Afin de correctement desservir les trois territoires, il faudrait ajouter 418 places sur l'ensemble de la région. Le tableau 9 présente cette répartition.

**Tableau 9 :** *Manque de places en services francophones d'AGJE dans les territoires*

| Territoires | N^bre de places à créer |
|---|---|
| Yukon | 182 |
| Territoires du Nord-Ouest | 169 |
| Nunavut | 67 |
| **Total** | **418** |

En termes absolus, les trois territoires constituent des régions où le nombre de places à créer est le plus bas (avec l'Île-du-Prince-Édouard). Cependant, le défi dans la création de places est amplifié par l'étendue géographique des territoires et les défis reliés à la réalité nordique.

Ainsi, aux Territoires du Nord-Ouest, on devrait créer 169 places supplémentaires pour répondre aux besoins de la population. Au Yukon, il manque 182 places et, au Nunavut, 67 places pour bien desservir ces zones (ratio ≥0,7).

# 5- Conclusion

La Commission nationale des parents francophones (CNPF) fait état depuis plusieurs années du fait que les communautés francophones en milieu minoritaire ne bénéficient pas d'un nombre suffisant de places en services francophones d'AGJE pour répondre aux besoins des enfants admissibles à l'éducation francophone de 0 à 4 ans. Cette étude démontre qu'il existe bel et bien une pénurie de places à l'échelle nationale, et que cette pénurie s'observe dans l'ensemble des provinces et territoires hors Québec.

Globalement, on observe un ratio de **0,18 places par enfant** à l'échelle **des communautés francophones en situation minoritaire**. Cela signifie que les familles francophones ont accès à moins de 1 place pour chaque 5 enfants admissibles à l'éducation francophone. Aucune province ni aucun territoire ne se retrouve dans une zone bien desservie. C'est au Nouveau-Brunswick (ratio de 0,56) et à l'Île-du-Prince-Édouard (0,50) que l'on retrouve les ratios les plus élevés, soit des ratios près de trois fois plus élevés que la moyenne nationale. Ces provinces sont les seules à se retrouver dans une zone à besoins moyens (ratio entre 0,4 et 0,7). Toutes les autres provinces et les trois territoires sont classés comme zones à besoins élevés (ratio ≤0,4). La Colombie-Britannique (0,05), l'Alberta (0,08) et Terre-Neuve-et-Labrador (0,10) présentent un ratio deux fois inférieur à la moyenne nationale. Ces trois provinces se retrouvent avec des besoins criants en matière de création de places en services francophones en AGJE.

Le faible ratio national signifie que l'on observe un manque de 67 713 places sur l'ensemble du pays (voir annexe 2). Bien que la majorité des places manquantes se retrouvent en Ontario (40 300 places), plusieurs autres provinces présentent un besoin important en places en services francophones d'AGJE en nombre absolu. L'Alberta (10 084 places) et la Colombie-Britannique (7 531 places) représentent les autres provinces où le besoin est le plus marqué. À Terre-Neuve-et-Labrador, il faudrait multiplier par sept

le nombre de places actuelles (manque de 417 places) pour en faire une zone bien desservie.

Cette analyse se voulant d'abord et avant tout globale pour l'ensemble du pays, le lecteur intéressé par des données plus spécifiques pour chaque province, territoire, région, divisions de recensement ou municipalité est invité à consulter les documents plus spécifiques concernant le portrait détaillé de chacune des provinces et de chacun des territoires canadiens.

La réalité demeure que le manque de places en services francophones d'AGJE est généralisé à l'échelle nationale et que des stratégies menant à des investissements conséquents doivent être priorisées.

# Annexe 1 – Sommaire national des places disponibles, des enfants francophones et des ratios de places par enfant francophone pour chaque province/territoire

| Province/Territoire | Nbre de places | Nbre d'enfants | Ratio | |
|---|---|---|---|---|
| Nouveau-Brunswick | 6 319 | 11 240 | **0,56** | |
| Île-du-Prince-Édouard | 299 | 595 | **0,50** | |
| Nunavut | 52 | 170 | **0,31** | |
| Nouvelle-Écosse | 956 | 3 725 | **0,26** | |
| Ontario | 12 364 | 75 235 | **0,16** | Moyenne Nationale |
| Manitoba | 1 124 | 6 940 | **0,16** | |
| Saskatchewan | 540 | 3 500 | **0,15** | |
| Yukon | 45 | 325 | **0,14** | |
| Territoires du Nord-Ouest | 38 | 295 | **0,13** | |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 66 | 690 | **0,10** | |
| Alberta | 1 217 | 16 145 | **0,08** | |
| Colombie-Britannique | 571 | 11 575 | **0,05** | |
| **TOTAL – CANADA** | **23 591** | **130 435** | **0,18** | |

*Note : La province du Québec n'est pas incluse dans ce tableau car l'analyse cible les communautés francophones en situation minoritaire.*

# Annexe 2 – Sommaire national des places manquantes en services francophones de garde d'enfants pour chaque province/territoire

| Province/Territoire | N^bre de places à créer |
|---|---|
| Ontario | 40 300 |
| Alberta | 10 084 |
| Colombie-Britannique | 7 531 |
| Manitoba | 3 734 |
| Saskatchewan | 1 910 |
| Nouvelle-Écosse | 1 652 |
| Nouveau-Brunswick | 1 549 |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 417 |
| Yukon | 182 |
| Territoires du Nord-Ouest | 169 |
| Île-du-Prince-Édouard | 118 |
| Nunavut | 67 |
| **TOTAL – CANADA** | **67 713** |

*Note : La province du Québec n'est pas incluse dans ce tableau car l'analyse cible les communautés francophones en situation minoritaire.*